

VERSION PROGRAMMES DE SOUTIEN FINANCIER

*Cette version de l’outil d’évaluation de la durabilité permet de prendre en compte les principes de développement durable dans l’élaboration des programmes de soutien financier de l’administration gouvernementale et d’y intégrer des critères* ***d’écoresponsabilité*** *et* ***d’écoconditionnalité****.*

*Un* ***programme de soutien financier durable*** *est un programme intégrant un ou plusieurs critères d’écoresponsabilité et/ou d’écoconditionnalité, dont au moins un critère à caractère environnemental. Les programmes à visée environnementale sont considérés comme incluant un critère écoresponsable environnemental étant donné leur nature et sont donc considérés comme des programmes de soutien financier durable.*

*Veuillez vous référer au Guide sur le soutien financier durable et au Cadre d’intervention en soutien financier durable du ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour plus d’informations au sujet du soutien financier durable. Il est également possible de consulter le Guide d’évaluation de la durabilité qui explique et met en contexte la démarche d’évaluation de la durabilité.*

* + - **Programme :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Sélectionnez le moment de réalisation de l’évaluation du projet d’intervention :**

[ ]  Au début (lors de la phase d’élaboration des idées)

[ ]  À mi-parcours (lors de la mise au point des mesures)

[ ]  À un stade avancé (après la mise au point des mesures, mais avant l’approbation)

* + - **Brève description :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
		- Responsable(s) de l’évaluation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
		- Date du début de l’évaluation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.
		- Unité administrative : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
		- Direction générale : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
		- Sous-ministériat (ou l’équivalent dans l’organisation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Pour toute question :**

Bureau de coordination du développement durable

SFD@environnement.gouv.qc.ca

* + - **Approbation du gestionnaire de l’unité responsable du programme** :

|  |  |
| --- | --- |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. |
| Nom | Date |

|  |  |
| --- | --- |
|  | Évaluation de la durabilité |
| Sphères et thèmes | évaluation de l’impact |
| Sphères (5) : Des champs d’action englobants en matière de [durabilité](https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26506529)\*.Thèmes (20) : Des orientations spécifiques respectant les principes de la *Loi sur le développement durable* et prenant en compte les enjeux relatifs à la lutte contre les changements climatiques (voir annexes 1 et 2). Les thèmes sont détaillés par des facteurs de durabilité (sous-thèmes).Principes (16) : | **Instructions**1. Prendre connaissance de chaque thème qui composent les sphères.
2. Évaluer l’impact envisagé du programme sur chaque thème, en fonction du barème ci-contre. Détailler l’évaluation et la teneur de l’impact dans la colonne Explications. Déterminer ensuite l’évaluation globale par sphère.
3. Secteurs prioritaires : Prendre connaissance du *Guide sur le soutien financier durable et du Cadre d’intervention en soutien financier durable*. Si le programme vise un secteur identifié comme prioritaire, se référer à l’annexe 1 pour connaître les critères prioritaires recommandés pour ce secteur.
4. Tous secteurs : Des critères écoresponsables ou écoconditionnels peuvent-ils être intégrés au programme en fonction des impacts évalués?
5. Remplir le tableau synthèse à la suite de cette grille.
 | **Barème pour l’évaluation :** L’intervention aura un impact positif. L’intervention aura un impact négatif. L’intervention aura un impact mitigé. L’intervention n’aura pas d’impact ou aura un impact négligeable. |
| 1. *Santé et qualité de vie*
2. *Équité et solidarité sociales*
3. *Protection de l’environnement*
4. *Efficacité économique*
5. *Participation et engagement*
6. *Accès au savoir*
7. *Subsidiarité*
8. *Partenariat et coopération intergouvernementale*
 | 1. *Prévention*
2. *Précaution*
3. *Protection du patrimoine culturel*
4. *Préservation de la biodiversité*
5. *Respect de la capacité de support des écosystèmes*
6. *Production et consommation responsables*
7. *Pollueur payeur*
8. *Internationalisation des coûts*
 |
| \*Les hyperliens renvoient à des ressources gouvernementales ou publiques. Les définitions en infobulle sont majoritairement tirées du *Grand* *dictionnaire terminologique* de l’Office québécois de la langue française (*Vocabulaire du développement durable*). |
|  **Environnement[[1]](#endnote-2)a** |
| 1. **Gestion durable des matières résiduelles (C, M, N)**
* Favoriser la réduction des [matières résiduelles](https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/plan-action-2019-2024-pqgmr.pdf#:~:text=d%C3%A9veloppement%20durable%2C%20la%20Politique%20qu%C3%A9b%C3%A9coise%20de%20gestion%20des,de%20consommation%20et%20de%20gestion%20des%20mati%C3%A8res%20r%C3%A9siduelles.) associées à la consommation
* Favoriser l’augmentation du taux de récupération, de recyclage et de [valorisation](https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8358750) des matières résiduelles
* S’assurer d’une disposition sécuritaire des déchets dangereux
1. **Qualité de l'eau, de l’air et des sols (A, C, I, J, N, O)**
* S’assurer du respect des normes de qualité en vigueur
* Prévoir une consommation et une gestion [responsables](https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26506379) de l’eau
1. **Conservation et mise en valeur de la biodiversité, des écosystèmes et des services écologiques (C, I, J, L, M)**
* Protéger les espèces animales et végétales, particulièrement celles menacées ou vulnérables
* Contribuer à la conservation des milieux humides, riverains, lacustres et marins, des milieux forestiers et des forêts urbaines, de la diversité génétique, des paysages et des services écologiques qui en découlent
* Encourager et promouvoir le développement d’aires protégées et de [corridors écologiques](https://www.natureconservancy.ca/fr/nous-trouver/quebec/notre-travail/corridors-ecologiques-carte-recit.html) (verts et bleus)
 | **Évaluation globale** | **Thèmes** | **Évaluation par thème** | **Explications (si applicable)** | **Critères proposés** |
|  | 1 |  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| 2 |  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| 3 |  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
|  **Économie verte[[2]](#endnote-3)b** |
| 1. **Production responsable (D, N, O)**
* Déploiement de modes de production nécessitant moins de ressources et d’énergies
* Favoriser et renforcer les circuits courts issues de chaînes d’approvisionnement locales
* Favoriser l’[écoconception](https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=2068587) des produits, des services et des infrastructures
* Intégrer ou promouvoir l’[efficacité](https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8362290) et la substitution énergétique et l’utilisation de technologies propres
* Développer, commercialiser ou promouvoir les produits et services écoresponsables
* Intégrer ou encourager la gestion responsable de la fin de vie des produits ainsi que création de boucles de valorisation ou de réutilisation
1. **Consommation responsable (N, P)**
* Connaître le cycle de vie des produits consommés et encourager le choix de produits écoresponsables
* Promouvoir la consommation responsable et le développement des [écoétiquette](https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/ecoetiquette/index.asp)s ou de la [certification](https://www.bnq.qc.ca/fr/certification.html)
1. **Création d’**[**emplois verts**](https://www.ilo.org/global/topics/green-jobs/news/WCMS_325251/lang--fr/index.htm#:~:text=Les%20emplois%20verts%20sont%20des%20emplois%20d%C3%A9cents%20qui,%C3%A9mergents%20comme%20les%20%C3%A9nergies%20renouvelables%20et%20efficacit%C3%A9%20%C3%A9nerg%C3%A9tique.?msclkid=10c96d66b5d711ec8f8622ef110d7d45) **et liés au climat (C, F)**
* Favoriser l’adéquation entre l’offre de formation et les besoins de l’économie verte
* Promouvoir et mobiliser les compétences vertes
1. **Modèles d’affaires responsables (N, O, P)**
* Intégrer ou encourager une offre de services écoresponsables (services environnementaux, services de location, de réparation, etc.)
* Favoriser la recherche et le développement favorisant une économie verte
* Favoriser des modèles d’affaires à impacts sociaux
 | **Évaluation globale** | **Thèmes** | **Évaluation par thème** | **Explications (si applicable)** | **Critères proposés** |
|  | 4 |  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| 5 |  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| 6 |  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| 7 |  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| **Prospérité sociale, culturelle et économique du Québec[[3]](#endnote-4)g** |
| 1. **Développement économique responsable (D, I, J, O, P)**
* Produire ou demander des avis sur la disponibilité des ressources matérielles, financières et humaines.
* Allouer équitablement et efficacement les ressources, notamment par une analyse avantages-coûts
* Prendre en compte les externalités environnementales et sociales dans les calculs avantages-coûts, s’il y a lieu
* Contribuer à la prospérité des communautés et des entreprises locales, notamment par une compensation adéquate pour les impacts et risques résiduels
1. **Qualité de l’emploi et de la formation (A, E, F)**
* Favoriser la création et le maintien d’emplois permanents et de qualité
* Assurer une éducation de qualité pour tous
* Diffuser et améliorer l’accès aux savoirs et à la recherche
1. **Santé et qualité des milieux de vie (A, B)**
* Favoriser le développement de milieux de vie sains, sécuritaires et offrant un accès à la nature
* Favoriser la mobilité durable (transport collectif, transport actif)
* Favoriser la conception, l’aménagement et la gestion durables des territoires et des infrastructures
* Promouvoir l’adoption de saines habitudes de vie (alimentation équilibrée, activité physique, etc.)
* Favoriser la préservation et le renforcement des réseaux de soutien social
1. **Équité et justice sociale (B, E)**
* Favoriser l’équité entre les genres, notamment par l’[analyse différenciée selon les sexes](https://www.quebec.ca/gouvernement/portrait-quebec/droits-liberte/egalite-femmes-hommes/analyse-differenciee-selon-sexes#:~:text=L'analyse%20diff%C3%A9renci%C3%A9e%20selon%20les,les%20femmes%20et%20les%20hommes)
* Favoriser la lutte contre la pauvreté
* Favoriser l’intégration sociale, et l’accès aux services, particulièrement pour les personnes racisées, handicapées, âgées, ou celles devant composer avec un niveau élevé de vulnérabilité
1. **Protection du patrimoine et valorisation de la culture (J, K)**
* S’assurer de la préservation de l’intégrité des bâtiments, des objets, des traditions et du savoir-faire, des paysages et des personnages, lieux et événements historiques
* Mettre en valeur les pratiques culturelles et soutenir les créateurs
 | **Évaluation globale** | **Thèmes** | **Évaluation par thème** | **Explications (si applicable)** | **Critères proposés** |
|  | 8 |  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| 9 |  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| 10 |  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| 11 |  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| 12 |  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| **Gouvernance[[4]](#endnote-5)d**  |
| 1. **Partenariats, coopération et mobilisation du savoir (E, F, H)**
* Faire preuve de collaboration avec les acteurs gouvernementaux, privés et de la société civile
* Considérer et faciliter les partenariats et la coopération avec les Premières Nations et les Inuits
* Valoriser et faire usage de l’expertise scientifique, du savoir autochtone et du savoir local
1. **Participation, acceptabilité sociale et subsidiarité (E, G)**
* Faire preuve de transparence et communiquer à la population l’information pertinente
* Consulter le public et s’assurer de l’acceptabilité sociale
* Déléguer les pouvoirs, les responsabilités et la prise de décision au niveau approprié d’autorité, le plus près possible des citoyens et des communautés concernées
1. **Responsabilité administrative et éthique (D, E, H)**
* Prendre en compte les responsabilités administratives et les obligations légales afférentes à l’intervention
* Respecter les droits individuels et collectifs potentiellement touchés
1. **Finance durable (C, D)**
* Intégrer des critères de durabilité (environnementaux, sociétaux, économiques et de bonne gouvernance) dans le financement public (programmes de soutien financier normés, prêts, subventions ou autres)
* Intégrer des critères de durabilité (environnementaux, sociétaux, économiques et de bonne gouvernance) dans les investissements et placements publics (investissements directs en capital de risque, en capitaux propres ou autres)
* Analyser le potentiel de l’utilisation de mesures [écofiscales](http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Autres/fr/AUTFR_RecoursEcofiscalite.pdf)
1. **Transition technologique responsable (A, D, F, H, N)**
* Favoriser l’accès à la technologie et appuyer l’innovation et le développement technologique
* Intégrer des critères de durabilité dans la transformation numérique
* Considérer et prévenir les effets négatifs de la technologie sur la santé et le bien-être
 | **Évaluation globale** | **Thèmes** | **Évaluation par thème** | **Explications (si applicable)** | **Critères proposés** |
|  | 13 |  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| 14 |  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| 15 |  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| 16 |  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| 17 |  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| **Lutte contre les changements climatiques[[5]](#endnote-6)ε** \*En vertu de l’article 10.1 de la Loi sur le ministère du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs (LMDDEP), les ministères et organismes doivent consulter le ministre de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques lors de **l’élaboration** de **mesures qui pourraient avoir un impact significatif** en matière de lutte contre les changements climatiques. **Information** : Bureau d’électrification et de changements climatiques (BECC), suivi.climatique@environnement.gouv.qc.ca.  |
| 1. **Atténuation des changements climatiques et réduction des émissions de GES (C, L, O, P)**
* Avoir connaissance de la quantité de GES émise
* Réduire les GES dans les secteurs du transport, de l’industrie, des bâtiments, de la gestion des matières résiduelles, de l’agriculture ou de la production d’électricité
* Réduire [l’empreinte carbone](https://ciraig.org/index.php/fr/blogue/cest-quoi-une-empreinte-carbone/) sur le cycle de vie d’un produit ou d’un service
* Protéger et favoriser la création des réservoirs de carbone (forêts, milieux humides, produits du bois de longue durée, etc.)
1. **Adaptation aux impacts des changements climatiques (A, D, I)**
* Avoir connaissance des risques (érosion et submersion côtières, inondations, vagues de chaleur, dégel du pergélisol, glissements de terrain, feux de forêt, etc.) et des occasions à saisir découlant des changements climatiques
* Trouver des solutions pour réduire les risques que posent les changements climatiques pour la santé, la sécurité et la qualité de vie des individus et des communautés, les infrastructures, les secteurs vulnérables de l’économie ainsi que la biodiversité et les écosystèmes
* Renforcer la capacité d’adaptation et la résilience face aux changements climatiques
1. **Capacité du Québec à lutter contre les changements climatiques (D, E, F, H)**
* Renforcer l’intégration des enjeux liés aux changements climatiques dans les interventions de l’État
* Accroître la sensibilisation, la mobilisation ou la collaboration en faveur du climat
* Développer des filières, des technologies, des emplois ou des compétences utiles pour la transition climatique
 | **Évaluation globale** | **Thèmes** | **Évaluation par thème** | **Explications (si applicable)** | **Critères proposés** |
|  | 18 |  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| 19 |  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| 20 |  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

|  |
| --- |
| **TABLEAU-SYNTHÈSE** |
| **Évaluation globale** |
| **Évaluation en date du :** | **Environnement** | **Économie verte** | **Prospérité sociale, culturelle et économique** | **Gouvernance** | **Lutte contre les changements climatiques** |
| **Année-Mois-Jour** |  |  |  |  |  |
| **Intégration de critères écoresponsables et écoconditionnels** |
| **Critère(s) écoresponsable(s)**\*Énumérez les critères proposés | Critère 1 : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.Critère 2 :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Critère X : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Critère X : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Critère X : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Critère X : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| **Type(s) de critère** | Critère 1 : Choisissez un élément.Critère 2 : Choisissez un élément. | Critère X : Choisissez un élément. | Critère X : Choisissez un élément.  | Critère X : Choisissez un élément.  | Critère X : Choisissez un élément. |
| **Critère(s) écoconditionnel(s)**\*Énumérez les critères proposés | Critère 3 : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Critère X : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Non applicable | Non applicable | Critère X : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| **Type(s) de critère**\*Ajoutez ou enlevez des entrées au besoin | Critère 3 : Choisissez un élément. | Critère X : Choisissez un élément. |  |  | Critère X : Choisissez un élément. |
| **Niveau d’intégration du critère** | Critère 1 : Choisissez un élément.Critère 2 : Choisissez un élément. Critère 3 : Choisissez un élément. | Critère X : Choisissez un élément.Critère X : Choisissez un élément. | Critère X : Choisissez un élément. | Critère X : Choisissez un élément. | Critère X : Choisissez un élément.Critère X : Choisissez un élément. |
| **Mécanisme de vérification prévu, s’il y a lieu :** |  |  |  |  |  |

|  |
| --- |
| **Critères de nature environnementale et critères prioritaires** |
| **Pour tous les secteurs : critère de nature environnementale[[6]](#footnote-2)** |
| Est-ce qu’au moins un critère de nature environnementale a été intégré au programme? *(Note : dans le cas d’un programme ayant un objectif premier environnemental, veuillez cocher oui).* | **Oui** [ ]  **Non** [ ] *Les programmes intégrant au moins un critère écoresponsable de nature environnementale dans leur cadre normatif ou autre document communiqué à la clientèle et faisant partie intégrante du processus d’octroi sont considérés comme étant des programmes de soutien financier durable.* |
| Si aucun critère de nature environnementale n’a été intégré au programme, veuillez en indiquer la raison ici. | *Inscrire la justification ici* |
| **Pour les secteurs prioritaires : critères prioritaires (voir Annexe 1)** |
| Est-ce que le programme vise l’un des secteurs prioritaires suivants? (Cocher la case qui s’applique le mieux à l’objectif du programme. Si le programme a plusieurs volets, cocher les cases qui s’appliquent aux différents volets). | **Aucun secteur prioritaire visé** [ ] **Construction** [ ]  **Bioalimentaire** [ ]  **Ressources naturelles** [ ] **Tourisme, festivals et événements**[ ]  **Soutien aux entreprises** [ ]  |
| Est-ce que les critères prioritaires applicables au secteur visé ont tous été intégrés au programme? | **Oui** [ ]  **Non** [ ]  **N/A** [ ]  |
| Inscrire une brève description des critères prioritaires intégrés. |  |
| Si un ou plusieurs des critères prioritaires applicables au secteur visé n’ont pas été intégrés au programme, veuillez en indiquer la raison ici (veuillez apporter une justification pour chacun des critères, le cas échéant). | *Inscrire la justification ici* |
|  |

**ANNEXE 1**

**Secteurs et critères prioritaires en soutien financier durable**

Les tableaux suivants présentent les critères prioritaires pour chaque secteur ou sous-secteur ciblé. Pour plus d’informations, veuillez consulter le *Cadre d’intervention en soutien financier durable* ainsi que le *Guide sur le soutien financier durable*.

|  |
| --- |
| Bâtiments |
| Avant la conception :* Projet favorisant l’aménagement durable du territoire.

Pendant la conception :* Mise en valeur des technologies propres[[7]](#footnote-3).
* Réduire la consommation d’énergie et de combustibles fossiles.
* Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et de supports à vélos.
* Diminution et gestion responsable des matières résiduelles.
 |

|  |
| --- |
| Ressources bioalimentaires |
| Production agricole* Pratiques d’affaires responsables.
 |
| Transformation alimentaire* Pratiques d’affaires responsables ou utilisation de technologies propres.
 |

|  |
| --- |
| Ressources naturelles |
| * Conservation de la biodiversité.
* Efficacité énergétique et réduction des émissions de gaz à effet de serre.
* Acceptabilité sociale.
 |

|  |
| --- |
| Tourisme, festivals et événements |
| Tourisme* Adoption de pratiques écoresponsables ou de technologies propres visant une augmentation de l’efficacité énergétique, une réduction des émissions de GES ou une réduction dans l’utilisation des matières[[8]](#footnote-4).
* Conservation de la biodiversité.
* Acceptabilité sociale.
 |
| Festivals et événements* Intégration d’au moins trois critères[[9]](#footnote-5) provenant d’au moins trois des catégories suivantes :
	+ Matières résiduelles
	+ Transport collectif et actif
	+ Approvisionnement responsable
	+ Protection des milieux naturels
	+ Gestion de l’énergie
	+ Communication sur les mesures écoresponsables.
 |

|  |
| --- |
| Soutien aux entreprises |
| Acquisition de véhicules* Véhicules et équipements roulants écoénergétiques.
 |
| Services de transport et planification des transports* Logistique des transports et choix écoénergétiques.
 |
| Équipements et procédés de production[[10]](#footnote-6)* Adoption de pratiques d’affaires responsables[[11]](#footnote-7) ou de technologies propres visant une augmentation de l’efficacité énergétique, une réduction des émissions de GES ou une réduction dans l’utilisation des matières3.
 |
| Développement de produits* Écoconception[[12]](#footnote-8).
 |



1. a **Environnement** : Ensemble d'éléments physiques, chimiques et biologiques, en interaction avec des facteurs géographiques, économiques et sociaux, qui est susceptible d'influer sur les organismes, en particulier sur le bien-être, la santé ainsi que les activités de l'être humain, et qui peut, réciproquement, être influencé par celles-ci. [↑](#endnote-ref-2)
2. b **Économie verte**: Une économie qui vise l'évolution des modes de production et de consommation pour une amélioration du bien-être humain et de l’équité sociale, tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources. [↑](#endnote-ref-3)
3. g **Prospérité sociale, culturelle et économique du Québec** : État d’abondance du capital humain, social, culturel et économique dans une communauté. [↑](#endnote-ref-4)
4. d **Gouvernance** : Ensemble des mécanismes d'orientation, de prise de décision, de contrôle et d'évaluation permettant à une organisation d'atteindre ses objectifs dans les meilleures conditions d'efficacité, d'efficience et de transparence. [↑](#endnote-ref-5)
5. ε **La lutte contre les changements climatiques** comprend l’ensemble des mesures visant à réduire, à limiter ou à éviter les émissions de gaz à effet de serre, notamment au moyen de l’électrification, à retirer de tels gaz de l’atmosphère, à atténuer les conséquences environnementales, économiques et sociales de telles mesures de même qu’à favoriser l’adaptation aux impacts du réchauffement planétaire et des changements climatiques ainsi que la participation du Québec à des partenariats régionaux ou internationaux portant sur ces matières et le développement de tels partenariats. [↑](#endnote-ref-6)
6. Les critères de nature environnementale peuvent porter, par exemple, sur la conservation des milieux naturels, le verdissement des milieux de vie, la gestion des matières résiduelles, la réduction des émissions de GES, la consommation et la production responsables, l’adoption de technologies propres, la création d’emplois verts et tout autre élément permettant d’améliorer les impacts environnementaux d’un programme. Les programmes à visée environnementale sont également considérés comme incluant un critère écoresponsable environnemental étant donné leur nature. [↑](#footnote-ref-2)
7. Les technologies propres regroupent les produits, services et procédés innovants servant à réduire les atteintes à l’environnement tout en s’inscrivant dans une perspective d’efficacité économique et de responsabilité sociale. [↑](#footnote-ref-3)
8. Le terme « matière » est entendu au sens large et comprend notamment les équipements, fournitures, matériaux, aliments et toute autre ressource matérielle. [↑](#footnote-ref-4)
9. Les critères doivent être choisis parmi la liste fournie dans le Cadre d’intervention en soutien financier durable, tableau 9, section critère prioritaire. [↑](#footnote-ref-5)
10. La transformation des ressources naturelles fait partie des activités visées par ce sous-secteur. Elle n’est pas visée par les critères du secteur Ressources naturelles. [↑](#footnote-ref-6)
11. Pratique d’affaires écoresponsable : une pratique de gestion qui vise à améliorer la performance économique et la productivité de l’entreprise, tout en répondant à un enjeu environnemental. [↑](#footnote-ref-7)
12. Écoconception : Approche globale qui tient compte des répercussions environnementales et sociales d'un produit tout au long de son cycle de vie, et ce, dès sa conception. [↑](#footnote-ref-8)